

PROJET PEDAGOGIQUE

Du 6 juillet 2026
Au 5 juillet 2027



**ACCUEIL
DE LOISIRS
6-14 ANS**

PROJET PEDAGOGIQUE

Extrascolaire primaire

DU 6 juillet 2026 AU 5 juillet 2027

I) Les Éléments de contexte et de diagnostic

1) Aspect quantitatif

Le centre de loisirs a été créé en 1991

Nous accueillons en moyenne journalière :

- Entre 40 et 90 enfants l'été (selon les semaines avec une forte fréquentation sur le mois de juillet)
- Entre 20 et 45 enfants durant les petites vacances.
- Entre 15 et 30 enfants les mercredis

2) Le public accueilli

2.1) La répartition des groupes d'âge

Les enfants sont accueillis à partir de 6 ans jusqu'à 14 ans. Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs sont majoritairement des habitués.

→ **Petites vacances**

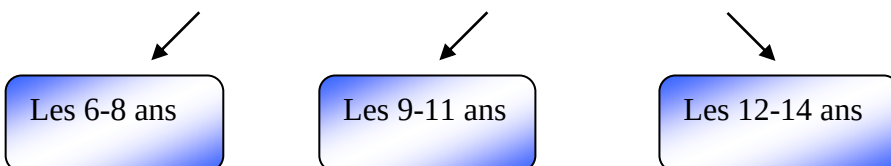
En fonction du nombre d'enfants, nous fonctionnons soit

- « à la carte » : Plusieurs activités sont proposées et chaque enfant choisit ce qu'il a envie de faire. Aucun groupe d'âge n'est alors réalisé
- Par groupe d'âge

→ **L'été**

Nous fonctionnerons par groupe d'âge.

L'accueil de loisirs se structure par 3 groupes d'âge.



Pourquoi une telle répartition ?

Cette répartition présente l'avantage de traiter, en complément et en relation avec l'école, le passage d'un enfant d'un groupe à l'autre en s'appuyant sur une relative homogénéité des groupes. Un enfant doit pouvoir "descendre" ou "monter" dans un groupe, si celui-ci est mieux adapté à son rythme de vie.

L'existence de groupe d'âge constitue autant d'étapes intermédiaires d'acquisition progressive et croissante d'autonomie qui doit être traitée de façon à offrir encore des repères "variables et plus souples" pour les plus grands.

Au service de chaque groupe d'âge, un ou plusieurs animateurs de référence sont responsables d'un nombre déterminé d'enfants. Cela permet à l'adulte de suivre parfaitement chaque enfant

Spécificité du public 4-6 ans

	Besoins	Intérêt	Activités
V i t a l i t é	- Corps et esprit - Découverte de son corps relation à l'espace - Découverte de son sexe	- Le toucher - âge du « Pourquoi » - Aime changer - Curiosité sexuelle	- Barbouiller - Peindre - Construire et détruire - Collection !
S o c i a l i s a t i o n	Découverte des autres et du monde extérieur Socialisation	Agir et jouer seul pour se situer Participation aux jeux organisés Sens de la propriété Justice Contrôle de soi	- Théâtre - Marionnettes - Jeux « d'intelligence » - Curiosités techniques, chercher le comment du pourquoi
P s y c h o l o g i e	Affirmation du moi et du non moi Valeur des signes	- Imiter pour se construire l'image parentale, le couple - Parler, communiquer - Maîtrise des sentiments - Besoin de justice implacable - Apprentissage du permis et du défendu	- La poupée, l'ours... - Identification - Moyens d'expression - Moyens de transfert du vécu de l'enfant - L'histoire ouverture à l'imaginaire - imagination, esprit créatif

Spécificité du public 7-11 ans

	Besoins	Intérêt	Activités
V i t a u x	- Maîtrise du corps - Maîtrise de l'esprit	- Explorer - Manipuler - Coordonner - Rêver - Mémoriser - Perfectionner ses aptitudes	- Se servir d'outils : Découvrir Assembler Coller Construire Sculpter Manipuler - L'instrument de musique - Se dépenser physiquement
S o c i a u x	- Vie sociale : école, groupe	- Faire pour aider - L'amitié - Sens des responsabilités - Importance grandissante du groupe - Intérêt pour l'environnement	- Jeux collectifs - Sport - Jeu de société - La « bande » - La cabane

04-06-05-00	- Découverte de l'autre, ouverture au monde - Acceptation des « Valeurs » des adultes - Obéissance	- Recherche des autres - Référence aux adultes qu'il connaît - Intériorisation - Etablir des règles du jeu - Importance du mensonge	- L'histoire - Jouer à ... - Jouer à la comédie - Le livre - La nature - Le camping
-------------	--	---	--

Spécificité du public 12-15 ans

	Besoins	Intérêt	Activités
Vit	- Indépendance - Connaissance de soi	- Initiative - Les responsabilités Puberté	- Participation - Responsabilité - Décorations, personnalisée - Nature
Sociaux	- Etre reconnu, trouver sa place - Solitude : « Qui suis-je ? »	- Importance du copain - Importance du groupe - Les problèmes sociaux et politiques (découverte) - Les grands événements, les techniques - Enthousiasme pour les grands projets, les idéaux	- Jeux - Exploration - Activités physiques - Faire du bruit - Activités en solitaire - La discussion
Psych	- opposition - recherche de sécurité - Etre pris au sérieux - remise en question des « valeurs » des adultes - rejet de la famille	- Projet avec l'adulte - Identification aux idoles - Le corps, son corps - Ne plus être considéré comme un enfant - prouver qu'on est capable de...	- Sports - Danses - Jeux de société - Romans, bandes dessinées - La photo - La musique - Activité de longue haleine

2.3) Les tarifs

Voir la plaquette d'informations

Les inscriptions

L'accueil de loisirs est ouvert durant toutes les vacances scolaires (sauf aux vacances de décembre).

Les inscriptions sont réalisées à la semaine uniquement et jusqu'au vendredi 17h pour la 2^{ème} semaine qui suit. L'inscription doit être accompagnée du règlement pour le séjour ainsi que des bons vacances CAF si possibilité.

2.4) Lieu d'accueil des enfants

Groupe 6-12 ans :

Les enfants sont accueillis à l'accueil de loisirs
Situé, avenue de Paris à Pouques-Les-Eaux.
Ces locaux comprennent :



A l'intérieur :

- 4 salles d'activités
- 1 infirmerie
- 1 salle pour le matériel pédagogique
- Des sanitaires à l'étage et au rez-de-chaussée
- 1 cave
- 1 local d'entretien (fermé à clef)
- 1 bureau

A l'extérieur :

- Un préau
- Un marabou
- Une pièce réservée au matériel pédagogique
- Un parc arboré dans l'enceinte du centre, équipé d'un jeu fixe de plein air

Groupe 11-14 ans :

Les enfants sont accueillis à la maison des jeunes pendant les périodes de vacances scolaires. Un fonctionnement particulier est mis en place (voir annexe).

2.5) L'équipe

L'équipe sera constituée à chaque vacances scolaire d'une directrice permanente et un certain nombre d'animateurs vacataires correspondant au nombre d'enfants accueillis.

2.5)1 Composition de l'équipe

Une coordinatrice responsable de tout le secteur enfance et en direction de l'accueil de loisirs en juillet: FUSEAU Muriel (BEATEP enfance jeunesse)

Une directrice en responsabilité sur les camps, les petites vacances scolaires, en direction adjointe en juillet et direction multisite en août : FRANCOIS Laëtitia (BPJEPS loisirs tout public)

Des animateurs permanents ou agents techniques assumant des fonctions d'animations :

Laurence THOMAS, Jérôme DAUPHIN, FREBAULT Romain

Des animateurs vacataires recrutés en fonction du nombre d'enfants présent dans la structure

2.5)2 Fonction de la directrice

- Elle est responsable de l'accueil de loisirs
- Elle pilote les contrats enfance et temps libre
- Elle aide l'organisateur.
- Elle élabore le projet pédagogique avec son équipe et en assure le suivi.
- Elle donne les moyens à son équipe de réaliser les objectifs fixés par le projet pédagogique.
- Elle élabore et gère le budget alloué par la municipalité.
- Elle assure l'administration de l'accueil de loisirs (déclaration jeunesse et sports, suivi des présences, réservations...).
- Elle veille au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Elle gère l'équipe d'animation (cohésion du groupe, dynamisme...).
- Elle est un élément ressource pour l'équipe et par ce biais conseille les animateurs sur la préparation de leurs activités.
- Elle assure la formation des stagiaires BAFA et BAFD.
- Elle met en oeuvre les moyens permettant aux animateurs d'assurer la sécurité des enfants.
- Elle établit des relations avec les parents (les accueillir, leur expliquer le fonctionnement du centre de loisirs, du séjour, et du projet pédagogique).
- Elle formule par écrit un bilan de séjour (pédagogique, financier, logistique) des actions et le communique à la municipalité.

2.5)3 Fonction de la sous directrice (vacances d'été uniquement)

- Elle a en charge la gestion et l'achat du matériel pédagogique.
- Elle aide l'équipe d'animation dans la réflexion et la préparation de leurs activités.
- Elle suit les animateurs pendant les sorties à l'extérieur et est la responsable sur place.
- Elle supervise les camps et fait respecter les consignes

- Elle peut être amenée à encadrer un groupe d'enfants en soutien aux animateurs.

2.5)4 Fonction de l'animateur

- Il assure la sécurité physique, morale et affective de l'enfant

- Il travaille et réalise le projet pédagogique avec la directrice
- Il met en place les objectifs du projet pédagogique qui auront été établis et validés par l'ensemble de l'équipe.
- Il prépare, réfléchit et maîtrise ses activités avant leur mise en place
- Il encadre et met en place des animations auprès des enfants
- Il joue avec les enfants
- Il travaille en équipe et est capable d'exprimer ses difficultés et ses réussites ainsi que se remettre en question et d'aider ses collègues.
- Il participe aux réunions de préparation et de bilan
- Il respecte ses horaires
- Il respecte le matériel mis à sa disposition ainsi que les locaux
- Il établit les listes de matériel nécessaire pour mener ses activités en vérifiant que le matériel n'est pas déjà présent dans les locaux
- Il est un élément moteur et dynamique du centre de loisirs et anime, propose et répond aux besoins des enfants
- Il met en place des activités en corrélation avec le budget du centre
- Il assure la charge éducative de l'enfant toute la journée y compris pendant le temps de repas
- Il déjeune obligatoirement avec l'enfant dont la responsabilité lui est confiée
La présence des animateurs et des adjoints techniques au moment des repas résulte d'une obligation professionnelle. Il apparaît être primordial de manger en même temps que les enfants pour nous permettre d'atteindre nos objectifs notamment l'éducation au goût. (l'animateur reste inévitablement un exemple pour les enfants et il se doit de goûter à tout en incitant les enfants à faire la même chose)
- Il a une mission de surveillance générale des enfants

2.5)5 Fonction du personnel d'entretien

Entretien des locaux, le matériel selon les procédures mise en place

2.5)6 Fonction du personnel de restauration

Organiser le service restauration selon **les protocoles HACCP**

- gérer et ranger les produits frais
- réceptionner et vérifier les livraisons des repas (liaison froide) selon les protocoles en vigueur dans l'établissement.
- entretenir le matériel et les équipements (nettoyage et bon état de marche), propreté et hygiène des locaux
- dosage des produits/sécurité des produits, du matériel par rapport aux publics/tenue à jour des registres (menu, plans de travail, plan des températures).

2.6) Les ressources matérielles

2.6)1. Le budget

Un budget de fonctionnement est alloué à la directrice pour tout le secteur enfance jeunesse. Ce budget est alloué pour une durée d'1 an (voir annexe).

2.6)2. Les équipements socio- culturel et sportif

La municipalité met à disposition :

- Le gymnase
- La salle du parc
- Les terrains de sports
- La piscine
- La médiathèque

2.6)3.Les intervenants et les partenariats en terme d'activités

- La Caisse d'Allocations familiales.
- La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale(DSDEN)
- Service Départemental de la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)
- Les accueils de loisirs des environs
- Les associations sportives et culturelles de Pougues-Les-Eaux

II) Les Objectifs

Notre objectif principal est de permettre aux enfants de passer d'agréables vacances en organisant les activités de manière à assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.

Les activités ne seront pas une fin en soi, mais un moyen privilégié pour la construction, l'équilibre et l'épanouissement de l'enfant.

II.1) Objectifs issus du projet éducatif de la commune (réalisé par les élus municipaux)

- ✚ Favoriser dès l'enfance le développement harmonieux de la personne, le développement physiologique, psychomoteur, affectif et intellectuel en sachant que chacun interfère avec les autres.
- ✚ Favoriser l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
- ✚ Favoriser l'accueil éducatif tout en permettant à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances, développer une cohérence d'activités entre l'école, la garderie et le CLSH, développer des activités culturelles en direction des enfants.
- ✚ Favoriser l'éducation à la citoyenneté en contribuant, dès l'enfance, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.
- ✚ Favoriser le développement d'une politique partenariale au sein des différentes associations et des environs.

II.2) Objectifs (réalisés par l'équipe d'animation et analysés chaque semaine)

→Favoriser l'épanouissement de l'enfant

- Ouvrir l'enfant à des domaines qu'il ne connaît pas
- Permettre à l'enfant de mieux communiquer
- Valoriser les compétences de chacun
- Adapter les activités en fonction de l'âge des enfants
- Prendre en compte les besoins des enfants
- Permettre à l'enfant de s'amuser et de choisir ses activités
- Développer sa créativité
- Favoriser l'aspect ludique et éducatif dans les activités.
- Construire des activités structurées, adaptées, diversifiées et suivies (Fiches activités).
- Rappeler les règles de vie en collectivité (Tolérance, Respect) et les consignes de sécurité
- Permettre et confier des responsabilités à des enfants (aide pour distribuer le goûter)
- Etablir une relation de confiance en étant disponible, à l'écoute accompagner et aidant l'enfant dans l'activité.
- Permettre la transmission inter-générationnel (entraide, solidarité).
- Permettre l'intégration au groupe et à la collectivité.
- Gestion du rythme de vie de l'enfant (respect des temps de repos et de la fatigue de l'enfant).
- Réaliser des retours d'activités avec les enfants.

→Favoriser l'autonomie, la responsabilisation de l'enfant

- Favoriser la prise d'initiative
- Responsabiliser l'enfant face à ses tâches
- Donner des notions de sécurité aux enfants
- Permettre à l'enfant d'être acteur de ses vacances
- Valoriser les enfants au vue des compétences de chacun
- Favoriser l'expression des enfants en leur permettant d'exprimer leurs vécus et leurs envies
- Permettre à l'enfant de s'investir dans la préparation de ses activités
- Confier aux enfants des responsabilités simple ainsi que la possibilité de gérer eux même une activité (sous l'œil, des animateurs) ex : opération «mini mono»
- Apprendre à l'enfant à respecter et ranger le matériel mis à sa disposition
- Favoriser l'entraide et l'échange de savoir
- Permettre à l'enfant de s'exprimer sur l'évaluation de ses activités

→Favoriser l'accueil éducatif

- Respectant les horaires d'ouverture
- Avoir une attitude et tenue propre et correcte
- Etablir un climat de confiance
- Favoriser l'entraide
- Favoriser l'éducation au goût
- Instaurer les règles de vie, le respect et la politesse
- Connaissance de la structure et du planning de l'enfant
- Tenue d'un centre propre et rangé
- Répondre aux besoins de l'enfant
- Veiller aux règles de sécurité et au respect de la répartition des enfants dans les salles
- durant les temps d'accueil et les temps calme
- Instaurer des repères aux enfants avec un animateur référent
- Respecter le rythme de vie de l'enfant et les valeurs de la vie en collectivité
- Respecter les lieux et le matériel
- Mettre en place des activités ludiques et jouer avec les enfants

→Développer l'apprentissage de la vie en collectivité

- Permettre à l'enfant de s'exprimer et de trouver sa place au sein du groupe
- Apprendre à l'enfant à se respecter à respecter les autres en apprenant à accepter les différences et par ce biais la tolérance
- Développer les échanges entre «tous» les enfants
- Favoriser l'entraide et la communication entre les enfants.
- Mise en place de règles de vie commune
- Favoriser l'action des enfants dans la structure et durant les séjours
- Créer des liens en favorisant une bonne cohésion de groupe
- Respect d'autrui et du matériel
- Respect des rythmes de vie

→ Développer la place des familles au sein de l'ALSH

- Discussion avec les parents du fonctionnement de centre, déroulement de la journée...
- Permettre aux familles de s'impliquer dans la vie de l'ALSH
- Etablir des relations avec les familles
- Etre à l'écoute des familles et de leurs attentes
- Développer les techniques d'informations en direction des familles (« Projet mon centre c'est ça,... en fin d'été »
- Création d'un lien entre l'accueil de Loisirs, les enfants, les générations et les familles
- en instaurant des temps d'échanges et de partage (petits déjeuner au centre)
- Favoriser la communication avec les familles
- Diffusion du planning des enfants
- Etre poli, dynamique, souriant et disponible

L'intégration d'enfants porteurs de handicap



Nos accueils de loisirs respectent ce principe et souhaitent, chaque fois que l'occasion se présente, permettre à chacun, quel que soit le handicap ou les troubles de santé de prendre part à nos activités.

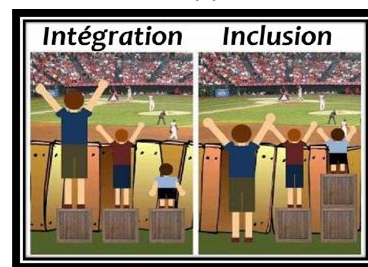
Notre service est de pouvoir proposer des occasions uniques d'apprentissage du vivre ensemble dans un cadre bienveillant, qui favorise la rencontre avec l'autre et facilite l'acceptation des différences.

L'intégration est souvent source de progrès pour l'enfant porteur de handicap, en termes d'autonomie et de socialisation. Nous proposons aux familles une formule d'accueil rassurante et de qualité qui permet souvent aux enfants et aux jeunes de rester en contact avec le milieu ordinaire.

Cette intégration favorise la rencontre de la différence et l'évolution du regard sur les personnes handicapées. Elle contribue au développement de la compréhension des autres enfants et de leurs familles qui participent à nos accueils. Elle permet à tous les acteurs d'y participer : l'enfant accueilli, les autres enfants, les familles, l'équipe d'encadrement, l'organisateur ainsi qu'à toutes les personnes qui concourent par leurs actions au développement de l'enfant, médecins ou éducateurs.

Notre objectif sera de tendre au maximum à l'inclusion des enfants porteurs de handicap...

Un gros travail est en cour de réflexion avec les équipes....



III) Actions

III.1) La découverte de différents domaines culturels

Les activités ne seront pas une fin en soi, mais un moyen privilégié pour la construction, l'équilibre et l'épanouissement de l'enfant.

Afin de permettre aux enfants de découvrir un maximum de domaine, l'équipe a choisi de travailler par thème. Pour ne pas se sentir trop restreinte et apporter un maximum de connaissance et de plaisir aux enfants, l'équipe a choisi de changer de thème toutes les semaines. Ce moyen lui permettra d'aborder de nombreux domaines (Voir annexe : «Projet d'activités»)

Pour répondre au mieux à ces thèmes, l'équipe s'engage à effectuer des recherches et à trouver des nouvelles activités menées de manière ludique et récréative en adéquation avec le projet pédagogique.

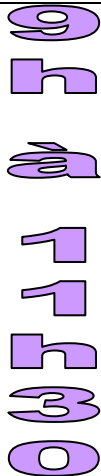
III.2) Le rythme de vie des enfants

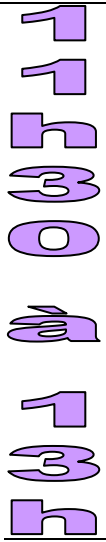
III.2.1) Les besoins des enfants

Toutes nos activités et, par conséquent, l'organisation des journées seront effectuées en corrélation avec les besoins des enfants. Pour répondre au mieux à cet objectif, les animateurs seront informés au cours d'une réunion des besoins relatifs à l'âge des enfants avec pour support des documents. Des documents synthétiques leur seront remis afin qu'ils puissent les réutiliser à n'importe quel moment. Un dossier plus complet restera à leur disposition dans les locaux du centre. La directrice s'engage à rester à leur disposition pour de plus amples renseignements et les aider face à leurs interrogations.

La répartition des temps respectifs de temps d'activité et de repos

Horaires	Fonctionnement d'une journée type	Attitude de l'animateur	Constats
8h à 9h	ACCUEIL → Les enfants arriveront au centre par le petit portail afin de permettre aux animateurs de rencontrer les familles et orienter l'enfant vers les lieux d'activités. → Répartition des tâches : - Un animateur pointe sur la fiche d'inscription globale, accueille et répond aux questions des parents - Un animateur reste complètement disponible pour jouer avec les enfants et les orienter vers des activités calmes. - Les animateurs se relaient pour la pause café avec toujours un effectif suffisant d'animateur auprès des enfants (en regard de la réglementation) → A 9 heures, les enfants sont répartis dans les groupes et les animateurs remplissent leurs listes d'appel. → Toute arrivée d'enfant après 9 heures doit être signalée à la directrice.	- Ponctuel - Souriant et reposé - A l'écoute des enfants et des familles - Disponible et discute avec les familles pour expliquer le déroulement de la journée à venir - Oriente les enfants en direction d'activité libre en fonction du désir et de l'attitude de l'enfant (encore endormi...) ATTENTION, pas de téléphone ni de pause pendant les temps d'accueils !	L'ACCUEIL UN MOMENT ESSENTIEL → Le temps d'accueil du matin est une période charnière entre la famille et le centre de loisirs, c'est un temps important entre le milieu familial que l'enfant vient de quitter et le centre de loisirs. La manière dont est vécue cette séparation conditionnera la journée de l'enfant au centre de loisirs. Il convient de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité affective de l'enfant. L'enfant va découvrir un environnement inconnu pour lui, de nouveaux adultes, de nouveaux lieux, de nouvelles règles de vie. Il est important qu'il puisse se créer des repères dans le temps, l'espace, dans les relations interpersonnelles... → Ce temps doit permettre à chaque enfant d'arriver et de s'inscrire dans le groupe à son rythme. Certains enfants sont prêts à se lancer dans des jeux ou des activités, d'autres ont besoin de se retrouver au calme, de s'isoler, de finir de se réveiller. → Accueillir les enfants, c'est aussi accueillir les parents. Il est important qu'ils aient leur place dans le centre de loisirs. C'est le seul moment de la journée où ils voient l'équipe d'animation.

	ACTIVITES → Proposition de plusieurs stages en amont du centre et inscription préalable des familles. Certains stages pourront être annulés en raison d'un faible nombre d'inscription. Aucun groupe d'âge ne sera réalisé, nous fonctionnerons avec un système : « à la carte ». → Toutes les activités seront interrompues à 11h20 afin de réaliser le rangement. → Avant le départ pour la cantine les enfants auront un temps de retour au calme afin de pouvoir déjeuner dans les meilleures conditions possibles.	Rôle de l'animateur : → Réfléchir son activité → Définir les objectifs, le contenu, les aspects matériels... → Le matériel d'activité sera installé à l'avance et la liste matérielle sera laissée à la directrice tous les jeudis pour la semaine suivante sur le cahier matériel (et non sur une feuille volante)	LES TEMPS D'ACTIVITES Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant qu'il découvre son environnement et les possibilités d'agir sur lui. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent le faire seul) mais de favoriser des temps d'activité riches et variés répondant aux objectifs du projet pédagogique. Les temps d'activité répondent à des besoins naturels différents selon les moments de la journée : l'organisation et les contenus des activités seront différents entre les moments d'accueil et les activités du matin et de l'après midi.
---	---	--	---

	REPAS La présence des animateurs et des adjoints techniques au moment des repas résulte d'une obligation professionnelle. Il apparaît être primordial de manger en même temps que les enfants pour nous permettre d'atteindre nos objectifs notamment l'éducation au goût. (l'animateur reste inévitablement un exemple pour les enfants et il se doit de goûter à tout en incitant les enfants à faire la même chose) → 1 animateur par table d'enfant → Tous les enfants se laveront les mains avant de passer à table. → Ce temps est une réflexion et des aménagements sont à l'essai → Ce temps est un moment d'échange important permettant d'aborder de nombreux sujets de conversation.	→ Aide les enfants si besoin → Engage les discussions avec les enfants → Importance de l'éducation nutritionnelle → Se tenir correctement à table → Avoir un vocabulaire correct → Manger dans le calme → Goûter à tout (sans trop forcer) → Permettre une certaine autonomie (en réflexion)	LES TEMPS DE REPAS Ils marquent la fin d'une période d'activité. Ces temps doivent être des moments de récupération physique, ils répondent également à un besoin physiologique.
---	--	---	---

1 3 h à 1 4 h	TEMPS CALME → Les enfants seront répartis sur différents lieux en fonction de leur désir. → Les animateurs installeront plusieurs coins : - Un coin lecture - Un coin sieste - Un coin jeux de société - Un coin dessin ou activité manuelle D'autres «coins» seront définis par les enfants en début de session → Afin de respecter le rythme de vie des enfants aucune activité physique ne sera réalisée pendant ce temps et l'utilisation des ballons sera interdite. → La pause animateur : La pause des premiers animateurs débutera à l'issue de la répartition des enfants dans les différents ateliers Les animateurs se relaieront sur ce temps afin de prendre une pause (¾ d'heure de présence, ¾ d'heure de pause)	→ Proposer des activités calmes : - Variées - Diverses - Intérieures, extérieures → Être actif pendant ces temps qui ne sont pas calmes et reposant pour les animateurs ! → L'animateur volant : très mobile et se rend disponible auprès de tous, mais il ne pourra pas non plus assumer tous les problèmes éventuels. → Son rôle est : - D'écouter - D'orienter les enfants sur les différents lieux d'activité - De ramener le calme si nécessaire → Attention à bien respecter les horaires pour ne pas pénaliser d'un temps plus bref le 2^{ème} animateur du temps calme. → Attention à ce qu'il y est toujours un animateur de chaque groupe avec les enfants et à ne pas prendre sa pause au même moment !	LE TEMP CALME <u>Données scientifiques :</u> Toutes les études montrent que le moment de midi et le début de l'après midi se caractérisent par un affaiblissement des structures d'attention, par des phénomènes de non vigilance qui ne favorisent pas le traitement des informations. → Chaque enfant a des rythmes qui lui sont spécifiques. → Les besoins de repos et de sommeil sont essentiels pour le bon développement physiologique de l'enfant (influence sur le système nerveux, récupération physique). Le jeune enfant ne sait pas obligatoirement évaluer sa fatigue. → Il est donc important pour l'animateur d'être vigilant quant aux indicateurs de lassitude (surexcitation, nervosité, hyper sensibilité...)
14h à 16h30	ACTIVITES → Répartition des enfants par tranche d'âge. Activités réalisées selon des thématiques réalisées à l'avance. Les activités prévues pourront évidemment être modifiées en fonction des demandes et des attentes des enfants	<u>Idem aux activités du matin</u>	<u>Idem aux activités du matin</u>

16h30 à 17h30	GOUTER →Le goûter s'effectuera dans chaque groupe et permettra aux animateurs de réaliser un bilan de la journée avec les enfants	→Animateur à l'écoute des enfants Voir remarque « REPAS » →Chaque animateur veille à ce que tous les enfants récupèrent la totalité de leurs affaires, afin de limiter les oublis, pertes, disparitions, échanges...C'est important pour entretenir de bonne relation avec les parents. C'est une preuve de sérieux.	LE GOUTER →Il marque la fin d'une période d'activité. →Ce temps doit être un moment de récupération physique, d'échanges, de discussion, voire de négociation pour la journée suivante.
17h30 à 18h30	DEPART DES ENFANTS →Fonctionnement identique à celui du matin →Attention particulière à la communication avec les parents : Comment s'est passée la journée de leur enfant ? S'il a bien mangé, bien dormi, bien joué avec ses camarades ? Si cela se passe bien au retour à la maison ? Les affaires spécifiques à rapporter pour le lendemain et les autorisations de sortie	L'attitude du matin est identique à celle du soir Les animateurs doivent pointer les enfants qui partent à la grille Tous les animateurs doivent être présents pour le départ des enfants Répartition des animateurs : - Un animateur de chaque groupe à la grille pour accueillir les familles - Répartition à l'intérieur ou à l'extérieur du centre en fonction des désirs des enfants et du taux d'encadrement.	<i>Idem au temps d'accueil du matin</i>
18h30	Rangement des salles d'activités Préparation des activités du lendemain	Encore en peu de dynamisme et de bonne humeur ! Détente et repos !	

1) Favoriser la vie en collectivité

a) L'hygiène

Propreté des locaux

Les espaces sont rangés tous les soirs par les animateurs. Une personne chargée de l'entretien nettoie tous les soirs les espaces selon un plan précis. Ponctuellement, les animateurs rangent et nettoient les armoires et le matériel pédagogique qu'ils utilisent tout au long de leurs animations.

L'infirmerie

Une infirmerie est matérialisée et à la disposition de tout le personnel. Elle se compose d'un lit de repos, une armoire à pharmacie (fermée à clefs). La directrice et tous les directeurs de nos accueils s'assurent du suivi régulier (la pharmacie et les trousseaux mobiles sont à compléter et les produits périmés retirés).

Armoire à pharmacie

Nous disposons d'une armoire à pharmacie dans chacun de nos sites d'accueil. Elles se composent de :

- Gants jetables en vinyle (compte tenu des allergies au latex)
- Compresses stériles
- Sparadrap
- Bandes
- Pansements adhésifs
- Coussins réfrigérants ou compresses water gel
- Antiseptique non coloré
- Pommade contre les bleus et bosses
- Sérum physiologique uni dose
- Alcool modifiée (pour nettoyer petit matériel)
- Ciseaux
- Thermomètre

- Médicaments des enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour une maladie chronique ou d'un Protocole d'Administration de Médicament (PAM) pour une maladie ponctuelle. Ces médicaments seront étiquetés au nom de l'enfant concerné et ne peuvent en aucun cas être administrés à d'autres enfants.

Trousse de secours mobile

Des trousseaux de secours sont disponibles et emportées chaque fois qu'une activité ou une promenade se déroule en dehors de l'enceinte de l'accueil. Lorsqu'un enfant se blesse, sans gravité, des soins lui sont immédiatement administrés après avoir consulté sa fiche sanitaire. Pour tout ce qui concerne les plaies simples telles les égratignures, les piqûres d'insectes et d'autres, les animateurs portent des gants à usage unique. Chaque soin est retranscrit dans un registre et porté à la connaissance du responsable.

Administration de soins

Chaque soin est consigné dans le cahier d'infirmerie. Les éléments ci-dessous y sont notés.

Appel au secours

Qui appeler : Pompiers (18)/ Samu (15). Le 112 est un numéro d'appel unique des urgences dans le territoire européen, quel que soit le type d'urgence (médicale, incendie, police). Il répond aux facilités d'accès des numéros d'urgence de France Télécom : prioritaire quand les réseaux sont saturés, gratuit quel que soit le type de connexion.

Que dire ?

Se présenter, numéro de téléphone et localisation de l'évènement. Nature du problème. Symptômes présentés par la victime. Premières mesures et gestes effectués. Un dialogue va s'instaurer avec le service d'urgence. L'animateur reste aux côtés de l'enfant pour pouvoir répondre aux questions posées de façon pertinente et envoie éventuellement quelqu'un pour guider les secours à leur arrivée

Maladies contagieuses Un enfant ayant contracté une maladie contagieuse ne pourra être accueilli au sein de la structure. Le personnel de l'association n'est pas formé pour administrer des médicaments et autres soins. Néanmoins, une exception est faite lorsque la famille présente une attestation du médecin traitant de « non contagion ».

Toxi infection alimentaire (TIAC)

C'est l'apparition simultanée d'au moins deux cas identiques d'une symptomatologie gastrointestinale (diarrhée, vomissements), dont on peut rapporter la cause à une même origine alimentaire.

Les mesures à prendre en cas de toxi-infection alimentaire collective sont les suivantes : - Noter les noms des enfants atteints, l'heure des premiers symptômes et leurs natures - Prévenir les familles

- Isoler tous les aliments consommés depuis 72 heures conservés au réfrigérateur pour prélèvements et analyse
- Prévenir les prestataires
- Prévenir les services vétérinaires départementaux
- Prévenir le médecin inspecteur de santé publique de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales DDASS, qui précisera la conduite à tenir concernant tous les enfants.

Méningite/ Tuberculose

Seule la méningite à méningocoque peut faire l'objet d'un traitement prophylactique au niveau d'une collectivité (vaccination, traitement antibiotique). Le médecin inspecteur de santé publique de la DDASS définira le protocole (enfants concernés, séances de vaccination etc.). Le médecin de la DDASS et le médecin chargé de la prévention de la tuberculose au niveau du département définiront le protocole (enfants concernés, intradermo-réactions, radios pulmonaires).

Accueil d'un enfant allergique

La procédure de PAI prévue dans les instructions officielles de l'Education Nationale pour l'accueil d'enfants handicapés à l'école est parfaitement transposable à notre accueil. Le médecin traitant établit un protocole qui fixe les conditions impératives à mettre en œuvre pour cette démarche.

♦ Un listing d'allergie des enfants est affiché dans nos cuisines. Il est également noté sur le cahier de registre des enfants et ainsi notifié à chaque personne pour une meilleure couverture des risques.

b) Les règles de vie

Afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant, et de mettre en place une vie de groupe adaptée à l'âge des enfants, l'équipe a choisi de mettre en place des règles de vie dès le premier jour. Elles ont pour fonction d'établir des repères clairs pour les enfants sur les droits et devoirs de chacun. L'équipe doit amener l'enfant à l'intérêt de la règle en lui expliquant toujours le « pourquoi » lors de l'élaboration mais aussi lors du non respect de ces règles. Il est important de rappeler que ces règles de vies doivent être conçues dans un objectif positif et non introduites par « je ne dois pas... ». Ces règles seront discutées, débattues, enrichies et élaborées avec les enfants et constituées par du négociable et du non négociable. Elles seront affichées dans le but de permettre à chacun de s'y référer

facilement. Elles ne sont en aucun cas immuables et peuvent évoluer tout au long du séjour. Ce moment nous apparaît être un moment primordial. Ces règles seront réalisées sous différentes formes selon les groupes d'âge.

c) La réalisation de boîte à idées de manière ponctuelle

Afin de permettre à chacun de s'exprimer sans avoir à se soumettre au regard de l'autre, une boîte à idées ou plutôt une boîte à débat pourra être réalisée si besoin.

d) Les stages (arrêtés depuis le covid)

Les stages laissent la possibilité aux enfants de choisir en amont leur activité. La mixité (âge, sexe) favorisera l'investissement des grands auprès des petits. L'équipe s'engage à respecter le rythme de vie de l'enfant, ses besoins et ses limites en proposant des stages adéquates. Les stages proposés permettront à l'enfant de découvrir de nouvelle chose en s'amusant. Ils permettent aux enfants de différentes tranches d'âge de communiquer, d'échanger et de partager une activité et des envies communes.

e) Le repas

Le repas est un moment important dans la journée. C'est tout d'abord un besoin physiologique ou l'enfant va reprendre des forces pour se sentir mieux. Les enfants s'installent à table par affinités et changent régulièrement de place suivant leurs envies. Le repas doit être un moment convivial, de plaisir où la sonorité reste agréable. Il est nécessaire de créer des échanges multiformes où il faut ensemble préparer (notamment en camp), distribuer, partager, manger proprement, être poli... Cette convivialité sera guidée et stimulée par l'adulte présent au repas veillant à limiter tout débordement. En effet, lors du repas l'équipe privilégie la discussion, l'échange avec les enfants sur différents thèmes. L'animateur va lancer en majeure partie le sujet de discussion. Ce moment permet aux enfants de mieux se connaître. Nous souhaitons que se soit aussi un moment éducatif (soin, hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger...). Les éduquer sous-entend de les aider à former leur goût et odorat en faisant découvrir les quatre saveurs fondamentales : sucré, salé, amer, acide. L'éducation du goût passe par une appréciation des odeurs, des textures, des formes et des couleurs par l'approche esthétique des aliments. L'équipe assurera le développement d'une certaine autonomie. L'objectif est de leur apprendre ou leur répéter les règles de bases notamment la gestion de sa propre faim, de la quantité.

f) L'aménagement des locaux

Les locaux doivent être fonctionnels et agréables à vivre. Les salles seront rangées avec les enfants après chaque activité dans le but de les impliquer du début à la fin des activités. De plus l'équipe s'engage à donner des repères aux enfants dans l'espace, dans le temps et dans ses relations avec les autres. L'aménagement favorisera l'épanouissement de l'enfant en lui permettant d'être plus autonome et responsable.

***L'accueil du matin**

Les enfants seront accueillis dans la salle d'accueil . Ensuite, ils seront répartis dans deux espaces : en bas pour les plus grands et à l'étage pour les plus petits. Une répartition est nécessaire afin de favoriser l'accueil éducatif calme, adapté aux différents âges, besoins, envies et d'éviter tout débordement.

***Les temps calme**

Un repos après le repas permet à l'enfant de se poser avec possibilité de lire, d'écrire et de s'occuper calmement afin de respecter le rythme de l'enfant. Pour cela nous allons créer deux espaces distincts. Au rez-de-chaussée, un espace sera aménagé pour les plus

grands avec jeux de société, livres, feuilles, espace pour se reposer, discuter... afin de favoriser au maximum le repos, la digestion, l'échange avec les autres... A l'étage nous installerons un espace pour les petits où se trouveront des jeux adaptés à leur âge (poupées, dînette, jeux de société...), un coin lecture, un coin sieste,... Il est important que les enfants se retrouvent avec d'autres enfants du même âge afin de partager les mêmes jeux, centre d'intérêt...

f) Les séjours courts

Suite à une demande des familles et des enfants et afin de créer une réelle cohésion dans le groupe, l'équipe a décidé de mettre en place un mini camp par groupe. Durant le jour précédant le départ, les enfants prépareront l'organisation fonctionnelle du séjour :

- les règles de vies
- La répartition des tâches
- L'élaboration des menus en respectant nos besoins nutritionnels et la réglementation.
- Les veillées

Plusieurs séjour courts seront organisés cet été:

« Voir la fiche séjour en annexes »

g) Les jeux et les activités physiques

Les **activités physiques** jouent un rôle central. Jeux de plein air, jeux d'expression, jeux d'adresse, activités plus sportives telle que la baignade ou la balade à vélo constituent une source inépuisable d'activité. Toutes ces activités seront bien sur utilisées pour développer tous nos objectifs mais plus particulièrement pour favoriser la vie en collectivité (les règles, les stratégies collectives, les équipes...)

Un **grand jeu** sera organisé par semaine. Ces jeux sont imaginés et conçus par l'équipe d'animation afin de permettre aux enfants de se retrouver tous ensemble, de permettre aux plus grands de s'occuper des plus petits (action de mini mono) et de s'amuser en prenant plaisir au jeu. Les grands jeux permettent également aux enfants de s'évader, d'éveiller leur curiosité, l'imaginaire.

Si à cet âge les enfants aiment les jeux à règle, ils n'en aiment pas moins la compétition. Attitude naturelle bien sûr que les animateurs canaliseront dans les jeux collectifs à vocation éducative et non pas sportive.

4) Permettre à l'enfant d'être acteur de ces activités

a) Les réunions informelles

Afin de favoriser la vie du groupe, l'équipe s'engage à organiser tous les soirs des temps d'échange avec les enfants lors du goûter par exemple. Ces réunions auront pour but :

- D'établir leurs impressions de leur journée
- De connaître les activités qu'ils souhaiteraient pratiquer
- De désamorcer les problèmes existants
- De répondre à toutes leurs questions
- Analyser la vie collective
- De permettre aux enfants de pouvoir s'exprimer sur l'élaboration de leur planning d'activités et d'en être acteur.

b) La réalisation de boîte à idées de manière ponctuelle

Voir le paragraphe sur la vie collective

c) La pédagogie

→ La notion de projet

Projet ! projet d'activité, projets d'enfants, le maître mot de notre démarche éducative, car c'est de toutes les connaissances au fur et à mesure acquises que les enfants vont peu à peu apprendre à se débrouiller seul, prendre confiance en eux, se responsabiliser et se projeter vers de nouvelles conquêtes...

→ La gestion d'un budget

Nous apprendrons aux enfants à gérer un budget. Pour commencer, le budget de chaque veillée leur sera laissé en liquide et ils devront réaliser eux mêmes leurs courses au magasin (à partir de 9 ans).

Au fur et à mesure du temps des budgets plus importants seront laissés aux enfants (sorties, camping...).
Les veillées

Nos activités seront mises en place afin de permettre à l'enfant de prendre des initiatives et de le rendre acteur et non consommateur de ces activités.

5) Etre à l'écoute des familles

a) Réunion d'information

Une réunion d'information à destination des familles sera mise en place juste avant l'été. Cette réunion aura pour but de :

- Présenter le projet éducatif de la commune
- Présenter le projet pédagogique du centre de loisirs
- Présenter les projets d'animation de l'été
- Présenter l'équipe d'animation
- Répondre aux questions diverses des familles

Elle sera réalisée avec le support power point de manière à être plus précise et aussi à permettre à cette réunion d'être plus ludique.

b) Les plaquettes

b.1) La publicité

→ La plaquette de pub (voir en annexe)

Cette plaquette a pour objectifs de diffuser les activités qui seront réalisées au centre. Elle a été mise en place depuis 2 ans et est diffusée dans les écoles de la commune.

→ Le journal du centre

Nous contactons le journal du centre avant chaque vacance de manière à présenter notre équipe d'animation ainsi que nos activités

→ Le bulletin municipal

Une synthèse des activités est systématiquement réalisée de manière à informer toute la population de nos activités

b.2) La pédagogie

Une plaquette pédagogique présente le fonctionnement complet du centre (objectifs, rôles de l'équipe d'animation, rythme des enfants...). Elle nous permet ainsi d'affirmer notre travail pédagogique.

c) Accueil des familles

Une attention particulière sera apportée à l'accueil des familles les matins et les soirs. Toute l'équipe sera donc présente afin de prendre le temps de répondre à leurs questions et de leur expliquer le déroulement de la journée écoulée et des journées suivantes. Un travail sera aussi réalisé de manière à faciliter l'accessibilité du centre de loisirs aux familles et de prendre le temps de discuter.

d) La salle d'accueil

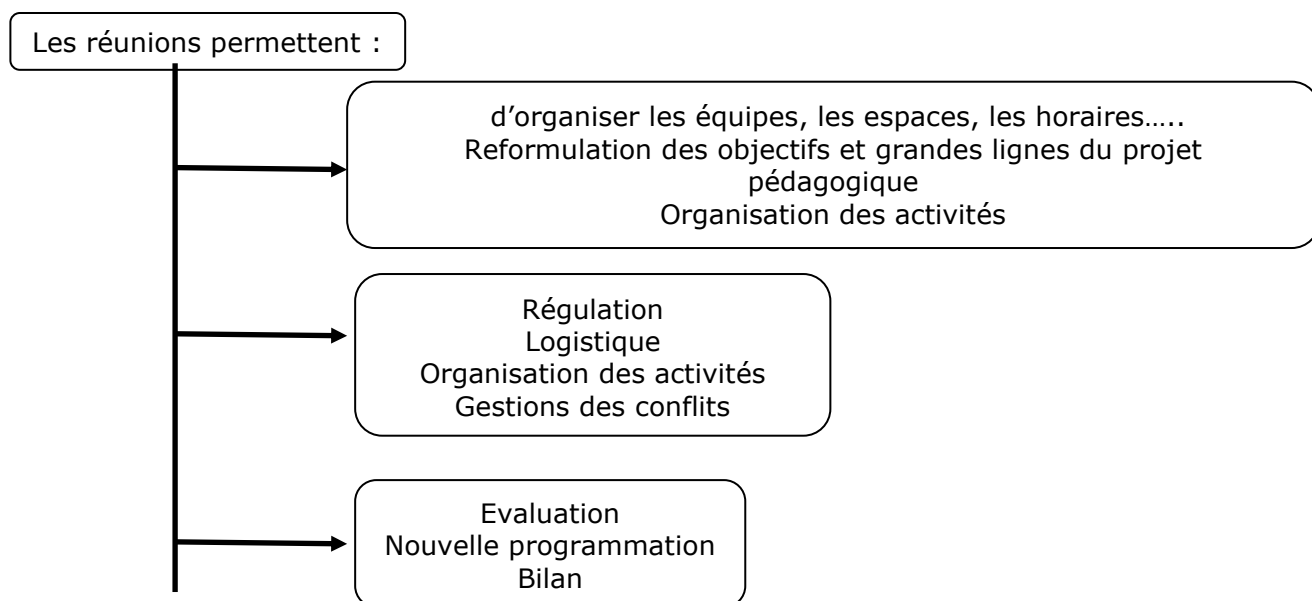
Nous avons décidé d'utiliser une de nos salles pour l'accueil des parents. L'aménagement sera réalisé de manière à faciliter au maximum l'accès à l'information pour les familles. Cet espace permettra un échange entre les familles et l'équipe éducative. Plusieurs ateliers seront mis en place :

- Inscription.
- Les plannings par groupe seront mis en évidence pour permettre aux enfants et aux familles de visualiser les activités de la journée et du reste de la semaine
- Information sur le centre papiers, sorties, trousseau.
- Exposition des activités réalisées la semaine précédente.
- Coin photo.
- Un «coin découverte de notre région» sera mis en place laissant aux parents la possibilité de découvrir des activités à réaliser en famille le week-end.

IV) Evaluation

Les réunions d'équipes

Des réunions d'équipes sont organisées toutes les semaines. Elles servent à faire le point sur l'organisation des équipes, des sorties, et de la vie quotidienne. Elles permettent également aux animateurs d'étudier leurs points forts et faibles, de prendre du recul, de se remettre en question pour en tirer des leçons d'expérience et gérer les éventuelles difficultés rencontrées par les animateurs.



Chaque fois que cela paraît nécessaire, le directeur peut profiter des temps calmes pour faire des rencontres de régulation autour d'un café avec des membres de l'équipe avec lesquels ils souhaitent s'entretenir

Les réunions d'équipe thématiques sur des retours de formation

Après chaque formation effectuée par un membre de l'équipe, des réunions de retours de formation seront mises en place par chacun, afin de permettre à toute l'équipe de profiter des différents supports ou expériences découvertes en formation.

Les réunions d'équipe «envie, idée, projet »

Des réunions ponctuelles sur la mise en place de nouveaux projets seront mises en place afin de déterminer les objectifs à atteindre et les modalités de mise en œuvre.



Les réunions de PEDT avec tous les acteurs

Une à 2 réunions par années seront organisées afin de réaliser un point sur les actions en cours et de fixer les objectifs à atteindre. Ces réunions permettront à chacun de s'écouter et de mettre en place un projet commun.

Les réunions avec les enfants

Afin de favoriser la vie du groupe, l'équipe s'engage à organiser des temps d'échange avec les enfants lors du goûter par exemple. Ces réunions auront pour but :

- De recueillir leurs impressions de leur journée
- De connaître les activités qu'ils souhaiteraient pratiquer
- De désamorcer les problèmes existants
- De répondre à toutes leurs questions
- D'analyser la vie collective
- De permettre aux enfants de pouvoir s'exprimer sur l'élaboration de leur planning d'activités et d'en être acteurs.

Les temps d'échanges avec les familles

A Chaque temps d'accueil, l'équipe d'animation reste disponible pour échanger avec les familles sur les points forts et les points de l'accueil proposés. Ces échanges sont ensuite transmis en réunions d'équipe et travaillés.

Pourquoi ?

Pourquoi évaluons-nous ?

Le processus d'évaluation nous permet de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique au regard du projet éducatif de l'association mais également de :

- Tirer des renseignements pour progresser
- Soutenir la motivation et l'engagement des personnes
- Identifier les nouveaux besoins ou évolution dans notre secteur
- Célébrer les succès et tirer des leçons des échecs.

Comment évaluer ?

Notre préoccupation est d'évaluer régulièrement le personnel, les parents, les enfants, les instances politiques, les moyens matériels et humains lors des réunions d'équipes et d'entretiens mais aussi à court et moyen terme en utilisant des outils spécifiques pertinents réalisés avec l'ensemble de l'équipe pédagogique comme :

- Le questionnaire des besoins
- Le bilan CAF (chiffré/taux de fréquentation)
- Le bilan annuel présenté à la commission enfance jeunesse

ANNEXE DU PROJET PEDAGOGIQUE « SECTEUR Passerelle 11-14 ANS »



Cet accueil sera réalisé à chaque vacances scolaires

Les objectifs

- Créer un accueil adapté à cette tranche d'âge
- Favoriser de manière plus approfondie l'autonomie du jeune
- Permettre aux jeunes d'organiser leur vie en collectivité

L'Accueil

Afin de pouvoir s'inscrire à cette passerelle une inscription à l'accueil de loisirs primaire reste obligatoire

Afin d'être au plus proche des besoins des familles et des préados, nous avons fait le choix de mettre en place 2 méthodes d'inscriptions :

- **Accueil avec repas** : l'enfant est inscrit à la semaine. Il se rend à l'ACM aux horaires habituels. Il profite de la restauration, du goûter et se rend à la MDJ accompagné d'un animateur. Horaires : 8h-18h30 (accueil de 8h à 9h et de 17h30 à 18h30)
- **Accueil sans repas** : l'enfant a la possibilité de s'inscrire quand il le souhaite. Il ne mange pas à la cantine. Il se rend directement à la MDJ. Pour 2 semaines de vacances, le tarif est compris entre 12€75 et 15€81. Horaires : 10h00-12h00/14h00-16h00.

Lorsque les enfants se rendent à la MDJ avec leurs animateurs, ce lieu leur sera réservé et l'accès sera interdit aux autres jeunes pendant leur créneau horaire. Dans un premier temps, les jeunes devront donc se réapproprier ce lieu avec l'aide de leurs animateurs référents.

Les activités

Le planning global de la semaine sera réalisé par les pré-ados en accord avec leurs animateurs et le projet pédagogique.

Pour préparer leur planning, les préados devront :

- Respecter un budget
- Respecter les envies de chacun et mettre en place un planning permettant à tous de trouver leur place.
- Effectuer des recherches afin que leurs actions soient en corrélation avec le projet pédagogique.

Les jeunes commenceront donc à travailler sur la notion de projet. Pour cette année, nous continuons donc la même démarche. Notre objectif est situé sur du long terme, afin de permettre aux jeunes d'intégrer d'ici plusieurs années la démarche complète de projet.

A la fin du séjour, les jeunes devront réaliser avec leurs animateurs un bilan de séjour.

ANNEXE DU PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs Péri-scolaire LES MERCREDIS



Il nous apparaissait important d'aménager notre projet sur ce temps si particulier que représente le mercredi. En effet, il représente une coupure dans la semaine scolaire des enfants ce qui leur permet de « souffler », se reposer, découvrir d'autres milieux...

Ce nouveau projet pédagogique si particulier est actuellement en cour de réflexion afin d'être au plus près des besoins et des envies des enfants.

1) PORTEUR DU PROJET

Durée du projet : La durée du projet sera portée dans un premier à une année. Un travail important avec les équipes et les partenaires est à prévoir.

Commune ou EPCI porteur du projet : Commune de Pougues-Les-Eaux

Nom, fonction et adresse du responsable du projet : MINEL Muriel coordinatrice enfance jeunesse

2) Territoire et écoles concernés

Ecole primaires et maternelle de Pougues-Les-Eaux

3) Pilotage et coordination

Composition et fonctionnement du comité de pilotage
Coordinateur du PEDT : MINEL Muriel

4) Présentation

Préambule :

Les mercredis étant du péri-scolaire, lieux d'éducatifs, ils permettent avant tout aux enfants de vivre des temps de détente. Ce sont des temps de découverte. Ils offrent la possibilité de s'approprier un environnement dans un contexte différent du milieu scolaire et familial car ils peuvent faire des découvertes et des expériences nouvelles.

Présentation de la structure :

Lieu d'accueil des enfants

Groupe 3-11 ans :

Les enfants sont accueillis à l'accueil de loisirs situé avenue de Paris à Pougues-Les-Eaux pour le 6-11 ans et à l'école maternelle pour les 3-6 ans.

Ces locaux comprennent :

A l'intérieur :

- 4 salles d'activités
- 1 infirmerie
- 1 salle pour le matériel pédagogique
- Des sanitaires à l'étage et au rez-de-chaussée
- 1 cave
- 1 local d'entretien (fermé à clef)
- 1 bureau

A l'extérieur :

- Un préau
- Un marabou
- Une pièce réservée au matériel pédagogique
- Un parc arboré dans l'enceinte du centre, équipé d'un jeu fixe de plein air

D'autres locaux peuvent aussi être utilisés par le service :

- La salle informatique
- La salle polyvalente
- Le terrain de basket extérieur
- Les terrains des Chanternes s'ils sont disponibles

Composition de l'équipe

L'équipe est composée d'animateur principalement titulaire et intervenant sur tous les temps péri et extrascolaire de l'enfant. La mise en place de projet d'activité sur les différents temps est aujourd'hui recherchée

→ Une coordinatrice responsable de tout le secteur enfance jeunesse: MINEL Muriel (BEATEP enfance jeunesse)

→ Des animateurs permanents:

- THOMAS Laurence (BAFD) : ALSH maternel l'après-midi
- FRANCOIS Laëtitia (BPJEPS) : ALSH maternel le matin
- PIVERT Martine (BAFD) : ALSH maternel
- DAUPHIN Jérôme (BEES) : ALSH primaire

→ Des animateurs vacataires recrutés en fonction du nombre d'enfants inscrits dans la structure.

5) Objectifs et moyens

5.1) Partenaires :

→ DSDEN/SDJES

→ La Caisse d'Allocation familiale

→ Ecole de Pouques-Les-Eaux :

♦ Suite au travail réalisé sur la période de la mise en place des NAPS, nous avons réussi à travailler ensemble avec des objectifs et des projets communs...(conseil d'école, rencontre des familles, règlement en commun....)

♦ La mise en place de notre conseil municipal enfant se fait aussi en collaboration (discussion avec les enseignants et échange avec les familles pendant le conseil d'école, vote des enfants et présentation des « meetings » des enfants pendant le temps scolaire. Nous souhaitons

→ Les associations sportives

Suite au travail réalisé sur les NAPS, nous avons réussi à mettre en place un partenariat solide avec plusieurs associations.... Nous travaillons aujourd'hui à l'élargir.... De plus l'animateur Basket et l'animateur Football interviennent toute l'année sur nos accueils de pause méridienne et régulièrement sur nos accueils de loisirs extrascolaire ce qui facilite grandement nos échanges. Des navettes sur le mercredi ont aussi été mises en place les mercredis afin de permettre aux enfants de pratiquer une activité sportive spécifique le mercredi.

→ Les associations culturelles

♣Le Centre d'art contemporain : Un projet sur l'année avec le centre d'art contemporain est actuellement en place sur les mercredis

♣L'école de musique : Plusieurs échanges ont été mis en place c'est dernières années et nous souhaiterions approfondir les changes

♣Les amis du Lacs : des échanges fréquents sont organisés avec cette association notamment sur le mercredi (Présentation de spectacle)

♣L'office du tourisme de Pougues : Plusieurs échanges ont été réalisés en 2019 avec l'association et nous envisageons de réinvestir ce travail pour 2020

♣La maison des services : Par le biais du CCAS des activités en direction des seniors sont organisé à la maison des services. Nous souhaiterions envisager un travail en commun avec les seniors

En résumé, Ces dernières années beaucoup de projets et d'échanges ont été réalisé par le biais des NAP, nous permettant de développer nos relations avec de nombreuses associations de la commune. Nous souhaiterions réinvestir ce travail sur nos mercredis.

5.2) Objectifs éducatifs du Plan mercredi partagés par les partenaires

Dans un but de définir les orientations des mercredis et fixer un cap il est important de définir les missions de notre accueil :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif territorial, l'ensemble des acteurs intervenant sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire partagent des objectifs éducatifs communs regroupés selon les orientations suivantes :

- ▶Favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne ainsi que le développement physiologique affectif et intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.
- ▶Favoriser l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
- ▶ Favoriser l'accueil éducatif tout en permettant à l'enfant et au jeune de vivre un temps de loisirs éducatif en développant notamment des activités culturelles et sportives en direction des enfants,
- ▶Garantir une continuité éducative sur notre commune en incluant notamment un lien direct entre le projet d'école et l'organisation des activités péri et extrascolaire (Les activités extrascolaire seront donc mises en place en prolongation et en complémentarité du service public d'éducation)

Et plus particulièrement...

♣*Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs, à travers une coopération renforcée entre les acteurs*

♣*Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation*

♣*Favoriser la réussite scolaire en offrant les meilleures conditions matérielles et pédagogiques aux enfants*

♣*Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant*

▶Favoriser l'éducation à la citoyenneté en contribuant, dès l'enfance, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.

Et plus particulièrement.....

↳ *Consolider la mise en place et le suivi de notre conseil municipal enfant*

► Favoriser le développement d'une dynamique partenariale au sein des différentes associations et structures de la commune et des environs,

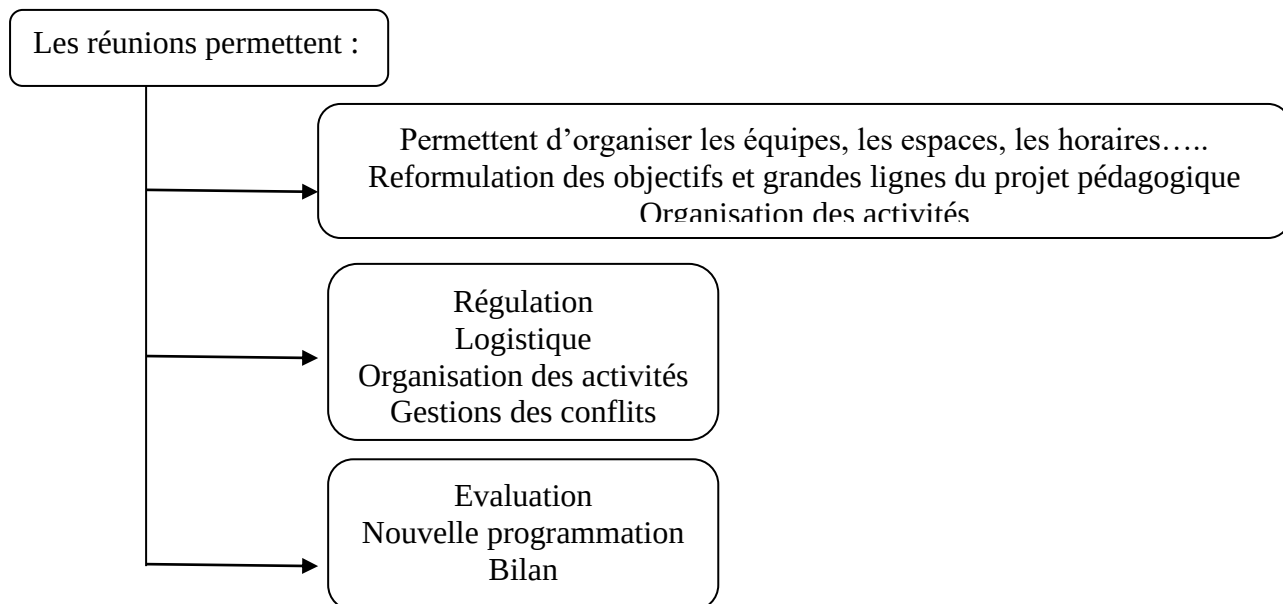
De manière Voici un tableau plus précis des objectifs des mercredis

A QUOI SERT UN MERCREDI	ACTIONS MISE EN OEUVRE
Comme un lieu de détente	Respect des rythmes des enfants au maximum. Un gros travail sur cet objectif sera réalisé Permettre eux enfants d'évoluer dans un cadre « bienveillant » propice à sa construction. Favoriser l'épanouissement de l'enfant
COMME UN LIEU DE SOCIALISATION	Rendre l'enfant acteur de ses loisirs et lui permettre de trouver sa place parmi les autres L'enfant doit évoluer dans un univers juste, l'équipe doit véhiculer des valeurs de justice, solidarité et partage. Privilégier la communication directe entre tous les acteurs de mercredis
<u>COMME UN LIEU LUDIQUE</u>	L'enfant doit percevoir les mercredis comme un espace de jeu où la mise en place (espaces /matériel/règles) doit favoriser la prise d'initiative et l'envie. Eviter les cadres trop rigide dans le fonctionnement confortable pour les adultes. Laisser des espaces de choix et de liberté aux enfants
Comme un lieu de découverte	Par le biais de nombreuses actions, projets..... l'enfant pourra découvrir, expérimenter.....
<u>COMME UN LIEN AVEC LE PEDT</u>	Suivi des objectifs commun mis en place sur nos accueils

5.3) Modalité et suivi de l'évaluation

Les réunions d'équipes

Des réunions d'équipes sont organisées toutes les semaines. Elles servent à faire le point sur l'organisation des équipes, des sorties, et de la vie quotidienne. Elles permettent également aux animateurs d'étudier leurs points forts et faible, de prendre du recul, de se remettre en questions pour en tirer des leçons d'expérience et gérer les éventuelles difficultés rencontrées par les animateur pour les prochains mercredis



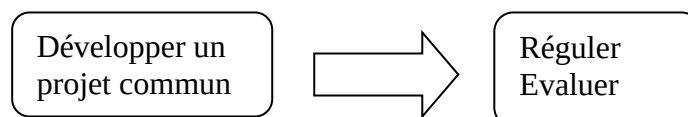
Chaque fois que cela paraît nécessaire, le directeur peut profiter des temps calmes pour faire des rencontres de régulation autour d'un café avec des membres de l'équipe avec lesquels ils souhaitent s'entretenir

Les réunions d'équipe thématique sur des retours de formation

Après chaque formation effectuée par un membre de l'équipe, des réunions de retours de formation seront mises en place par chacun afin de permettre à toute l'équipe de profiter des différents supports ou expériences découvertes en formation

Les réunions d'équipe « projet à venir »

Des réunions ponctuelles sur la mise en place de nouveaux projets seront mises en place afin de déterminer les objectifs à atteindre et les modalités de mise en œuvre.



Les réunions de PEDT avec tous les acteurs

Une à deux réunions par année seront organisées afin de réaliser un point sur les actions en cours et de fixer les objectifs à atteindre. Ces réunions permettront à chacun de s'écouter et de mettre en place un projet commun.

Les réunions avec les enfants

Afin de favoriser la vie du groupe, l'équipe s'engage à organiser des temps d'échange avec les enfants lors du goûter par exemple. Ces réunions auront pour but :

- D'établir leurs impressions de leur journée
- De connaître les activités qu'ils souhaiteraient pratiquer
- De désamorcer les problèmes existants
- De répondre à toutes leurs questions
- Analyser la vie collective
- De permettre aux enfants de pouvoir s'exprimer sur l'élaboration de leur planning d'activités et d'en être acteur.

Les temps d'échanges avec les familles

A chaque temps d'accueil, l'équipe d'animation reste disponible pour échanger avec les familles sur les points forts et les points de l'accueil proposés. Ces échanges sont ensuite transmis en réunions d'équipe et travaillés.

6)ORGANISATION

6.1) Le Temps périscolaire du mercredi

Proposition de plusieurs activités par l'équipe d'animation

Aucun groupe d'âge ne sera réalisé, nous fonctionnerons avec un système : « à la carte ».

→ Toutes les activités seront interrompues à 11h30 afin de réaliser le rangement.

Gestion des présences et des inscriptions

Les inscriptions sont réalisées en mairie au regard des modalités définies par le règlement intérieur (voir annexe)

Définition des Mercredis

Les mercredis, auparavant accueil de loisirs extrascolaire sont désormais des accueils de loisirs périscolaire.

Ils offrent la possibilité de pratiquer plusieurs activités en fonction des envies et des besoins des enfants

Il fonctionne à la journée.

Créneaux d'accueil et horaires d'ouvertures

L'accueil de loisirs est ouvert de 8h à 18h30 avec un accueil échelonné de 8h à 9h30 et de 17h à 18h30

6.2) Modalités d'organisation

La Journée type

8h à 9h30 :

ARRIVEE DES ENFANTS

→ Le temps d'accueil du matin est une période charnière entre la famille et le centre de loisirs, c'est un temps important entre le milieu familial que l'enfant vient de quitter et le centre de loisirs.

La manière dont est vécue cette séparation conditionnera la journée de l'enfant au centre de loisirs. Il convient de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité affective de l'enfant. L'enfant va découvrir un environnement inconnu pour lui, de nouveaux adultes, de nouveaux lieux, de nouvelles règles de vie. Il est important qu'il puisse se créer des repères dans le temps, l'espace, dans les relations interpersonnelles...

→ Ce temps doit permettre à chaque enfant d'arriver et de s'inscrire dans le groupe à son rythme. Certains enfants sont prêts à se lancer dans des jeux ou des activités, d'autres ont besoin de se retrouver au calme, de s'isoler, de finir de se réveiller

→ Accueillir les enfants, c'est aussi accueillir les parents. Il est important qu'ils aient leur place dans le centre de loisirs.

9h à 12h

→ Avant le départ pour la cantine les enfants auront un temps de retour au calme afin de pouvoir déjeuner dans les meilleures conditions possibles.

12h-12h45

REPAS

Le repas est un moment de partage et d'échange. Il doit se faire dans une atmosphère calme, détendue et riche du point de vue relationnel.

13h-14h

TEMPS CALME ET SIESTE

Chaque enfant a des rythmes qui lui sont spécifiques. Les besoins de repos et de sommeil sont essentiels pour le bon développement physiologique de l'enfant. De plus, le jeune enfant ne sait pas obligatoirement évaluer sa fatigue. Il est donc important pour l'animateur, d'être vigilant quant aux indicateurs de lassitude (surexcitation, nervosité, hyper sensibilité...)

MATERNEL (13h30-14h30/15h30) Une lecture de conte puis sieste. Un réveil échelonné sera effectué afin de respecter au mieux le rythme de chaque enfant.	PRIMAIRE (13h30-14h) Continuité du temps calme. Les enfants pourront choisir leurs activités calmes.
---	--

14h-16h30

ACTIVITE

Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant qu'un enfant découvre son environnement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants mais de favoriser des temps d'activités riches et variés permettant la construction de repère et la maîtrise de leur environnement. Un élément primordial de notre projet est l'autonomisation du tout petit.

Actions :

Chacun des animateurs propose une activité spécifique adaptée aux besoins des enfants

Sports :

Le Football : Les enfants inscrits au club de Football prennent la navette afin de se rendre à leur activité

Le Basket : Les enfants inscrits au basket sont emmenés à leur entraînement puis ramenés au centre de loisirs

Les activités sont donc organisées et réfléchies au regard des arrivées et des départs des enfants

16h30-17h

GOUTER

→ Le goûter s'effectuera dans chaque groupe et permettra aux animateurs de réaliser un bilan de la journée avec les enfants

17h-18h30

DEPART DES ENFANTS

→ Fonctionnement identique à celui du matin

→ Attention particulière à la communication avec les parents :

Comment s'est passée la journée de leur enfant ?

S'il a bien mangé, bien dormi, bien joué avec ses camarades ?

Si cela se passe bien au retour à la maison ?

Les affaires spécifiques à rapporter pour le lendemain et les autorisations de sortie